



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Bourg-d'Oisans, le 21 juin 2022

### INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT DE LA MAISON DU DÉPARTEMENT DE L'OISANS

**Cet après-midi, le Président du Département Jean-Pierre Barbier, accompagné par le Maire du Bourg d'Oisans Guy Verney, ainsi que de nombreux autres Maires et personnalités, a inauguré le nouveau bâtiment de la Maison du Département de l'Oisans. Ce nouveau bâtiment moderne, performant, permettra de mieux accueillir les usagers tout en améliorant le cadre de travail des agents.**

#### **Un meilleur accueil des usagers**

Le nouveau bâtiment de 1000 m<sup>2</sup> sur 2 étages, performant sur le plan énergétique, a été construit sur le site de l'ancienne Maison du Département (MDD), à l'entrée du Bourg d'Oisans. L'ancien bâtiment était trop vétuste pour être rénové.

La nouvelle MDD rassemble tous les services, ce qui représente une quarantaine d'agents (services Aménagement, Solidarité et Education). Le bâtiment comprend notamment des salles de réunion, une salle modulable, des locaux spécifiques pour le service PMI, un logement pour le gardien du site. Il est entouré d'un parking de 40 places et équipé de 82m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en toiture permettant la revente d'électricité (production de 18 640 kWh par an).

En investissant dans ce projet un coût global de 5,6 M€ TTC, le Département répond à plusieurs objectifs : mieux accueillir les usagers, en particulier les personnes à mobilité réduite, améliorer les conditions de travail de ses agents, réunir plusieurs services sur un même site, construire un ensemble architectural homogène, parfaitement intégré au site environnant, et maîtriser les dépenses de fonctionnement.

#### **Un bâtiment performant**

Au niveau énergétique, la MDD de Bourg d'Oisans est en effet très performante. Elle est alignée sur les objectifs de la certification « Effinergie + », avec une réduction de :

- 20% de besoin bioclimatique (les besoins en énergie pour chauffer, éclairer et refroidir le bâtiment) ;
- 40% de consommation en énergie primaire (l'énergie produite nécessaire aux usages du bâtiment). Cela rend le bâtiment conforme au niveau E3 de l'expérimentation Energie Carbone grâce aux énergies renouvelables.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le chauffage est assuré par deux chaudières à bois granulés de 32kW chacune.

Les travaux se sont déroulés en trois phases :

- Démolition des garages (de décembre 2019 à mars 2020)
- Construction du nouveau bâtiment (de juillet 2020 à janvier 2022)
- Démolition de l'ancienne MDD et aménagement des abords (de février à mai 2022)

Chiffres clés

- Surface démolie ancienne MDD : 439 m<sup>2</sup>
- Surface utile projet : 1 085 m<sup>2</sup>
- Montant global de l'opération : 5,6 M€ TTC
- Durée des travaux : 26 mois

*« Nous investissons dans le bâti des Maisons du Département, comme ici dans celle du Bourg d'Oisans, car nous voulons être au plus proche de ceux qui ont le plus besoin de nous. Et le Département se doit d'apporter le même niveau de qualité et de service à tous les Isérois. La proximité et l'amélioration du service aux usagers sont mes priorités depuis 2015. Et ce ne sont pas de vains mots », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.*